

Présents

- Elus : Samuel FERET (Vice-président), Laurence BAUDAIS (Muzillac), Christophe CHEVEREAU (Ambon), Guillaume FREDET (Ambon), Jean-Marie LABESSE (Damgan), Stéphane PELLION (Saint-Dolay), Patrick POULIZAC (Marzan), Lucie ROLLAND (Le Guerno).
- Techniciens : Rozenn BURBAN (Responsable service Déchets)

Ordre du jour

Déchets :

- 1 – Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2020
 - 2 – Point sur les études en cours
- Questions et informations diverses.

Préambule

M. Samuel FERET ouvre la séance à 18h30 et rappelle l'ordre du jour de cette commission Transition Ecologique dédiée à la thématique des déchets.

Le diaporama présenté est adressé en pièce jointe au compte-rendu ainsi que le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2020 et sa synthèse de présentation.

1 – Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2020

M. Samuel FERET rappelle que le Rapport d'activités sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets (RPQS) sera présenté en conseil communautaire le 28 septembre prochain.

En effet, la présentation de ce rapport au Conseil Communautaire doit intervenir au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et être également transmis aux communes membres pour présentation au Conseil Municipal. Ce rapport doit également être mis à la disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans chaque Mairie.

Une synthèse du RPQS a été réalisée par le Vice-Président et Rozenn BURBAN afin de conserver les éléments les plus pertinents et être plus pédagogique.

Ainsi, M. Samuel FERET présente la synthèse du RPQS.

Les principales remarques émises par les membres de la commission sont :

- La diminution conséquente du tonnage des déchets verts liée à la fermeture des déchetteries et plateformes de déchets verts pendant le confinement donc il est à supposer que les usagers ont valorisé et traité leurs déchets verts par leurs propres moyens durant cette période.

- La forte hausse du tonnage des emballages recyclables (+6,19%) alors que le tonnage des ordures ménagères baisse (-1,67%).

Rozenn BURBAN indique que la hausse du tonnage des emballages recyclés est liée à un meilleur geste de tri des usagers mais le taux de refus (indésirables présents dans les emballages) a lui aussi nettement augmenté. La hausse du taux de refus s'explique notamment par la présence de nombreux emballages liés aux Extensions des Consignes de Tri qui ne sont pas encore mises en œuvre sur notre territoire.

- La baisse du tonnage de papiers (-9,98%) qui s'explique par la dématérialisation de plus en plus présente, le détournement des papiers par des collectes effectuées par des associations du territoire et la diminution des impressions publicitaires pendant la période de confinement.
- Le ratio de verre reste très élevé sur le territoire et progresse tous les ans.
- Un bilan financier positif (62 791,95 €) mais qui ne reflète pas une année « normale » de fonctionnement du service déchets en raison du confinement, notamment sur la diminution des ordures ménagères et des déchets verts.

2 – Point sur les études en cours

- Etude de localisation pour l'implantation de la nouvelle déchetterie sur le secteur La Roche-Bernard Nivillac

M. Samuel FERET rappelle les visites de sites organisées prochainement :

- 1^{er} octobre à 14 h : L'objèterie à Lannion de Lannion-Trégor Communauté
- 7 octobre à 9h30 : Matériauthèque de la déchetterie à Caudan de Lorient Agglomération et 14h : Déchetterie de Liffré du SMICTOM VALORBREIZH
- 20 octobre à 18h45 : La Recyclerie Péaulaise à Péaule

Le comité de pilotage est composé de :

- 8 membres élus : le Président, le Vice-président, les Maires de Marzan, Nivillac et Saint-Dolay et 3 membres de la commission transition écologique
- 4 membres partenaires : Région, Ademe, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Séché Environnement
- 4 membres de la société civile : le Conseil de développement, le collectif des riverains de La Grée, UFC que Choisir et l'association Les Déchets à la Ramasse
- Techniciens : DGS, Directrice de Pôle, Responsable de service et responsable d'exploitation

Le premier comité de pilotage aura lieu le 19 octobre prochain.

- Etude pour la mise en œuvre des extensions des consignes de tri et la faisabilité de collecte tous les 15 jours des ordures ménagères

L'étude pour la mise en place d'un dispositif du tri à la source des biodéchets a été rajouté comme un nouveau volet de l'étude ci-dessus.

La réponse à l'appel à projets ADEME sur « Généraliser le tri à la source des biodéchets » volet étude permet un soutien financier de 13 839 € pour un montant total de 19 770 € TTC. Une rencontre avec le SYSEM est prévue prochainement concernant le traitement des biodéchets.

Le bureau d'études AJBD a effectué la majeure partie de l'état des lieux du territoire cet été.

Le comité de pilotage est constitué du Président, Vice-Président et des membres titulaires de la commission Transition Ecologique. En cas d'empêchement, le membre titulaire peut se faire remplacer par son suppléant.

Le premier comité de pilotage aura lieu le mardi 12 octobre à 19h.

Rozenn BURBAN rappelle que des points d'avancement des différentes études seront effectués régulièrement auprès des membres de la commission Transition écologique ainsi que des réunions de restitution par les bureaux d'études.

Questions et informations diverses

- M. Samuel FERET rappelle que la formation liée à l'utilisation du broyeur et à la prévention des déchets verts à destination des techniciens et élus des communes aura lieu les 5 et 6 octobre. 11 communes y participent dont 11 techniciens et 8 élus.
- Une zone de gratuité est organisée le mardi 19 octobre à la déchetterie de Saint Michel à Le Guerno en partenariat avec la Recyclerie Péaulaise.
- M. Stéphane PELLION fait part d'un constat régulier cet été de bornes débordantes en verre avec des dépôts au pied des bornes.

Rozenn BURBAN confirme ces faits et indique que cela fait partie des points qui seront abordés avec le prestataire de collecte lors du bilan de la saison estivale.

M. Jean-Marie LABESSE indique qu'une communication avec un message humoristique a été réalisée par Nantes Métropole au sujet des dépôts au pied des bornes. Il adressera la photo à Rozenn BURBAN.

- M. Jean-Marie LABESSE interroge sur la sollicitation du service déchets dans le cadre des dossiers d'urbanisme.

Rozenn BURBAN explique que peu d'aménageurs contactent le service avant leur dépôt de dossiers au service urbanisme pour étudier la collecte des déchets. Il est important que les communes relaient au service les projets d'aménagement afin de travailler en amont du dépôt des dossiers.

- Rozenn BURBAN rappelle l'organisation de La Bio en Fête les 25 et 26 septembre à Muzillac par l'association Terre en Vie.

Sur le stand de la Communauté de Communes, des artisans « Répar'acteurs » seront présents. Le but de cette initiative est de permettre une deuxième vie aux objets grâce à des professionnels de la réparation. Par ailleurs, Arc Sud Bretagne proposera, diverses animations sur des thématiques différentes telles que la mobilité et le covoiturage, la réduction des déchets ou encore les éco-gestes.

M. Samuel FERET remercie l'ensemble des participants et clôt la séance à 20h.

Fait à Nivillac,
Le 23 septembre 2021

Samuel FERET vice-président à la transition écologique



*Compte-rendu dressé par Rozenn BURBAN (Responsable service déchets).
Visé par Catherine ERIAU (Directrice Pôle Environnement).*